

Déclaration de performance

N° OC0210C

1. Code d'identification du type de produit : OTTOSEAL® A 210
2. N° d'ident. : Voir le numéro du lot sur l'emballage du produit
3. Usage prévu : Mastic acrylique mono-composant, mastic pour une application sur les façades, type **F EXT-INT 7,5 P**, conditionnement A, matériau de support : Mortier M1, prétraitement : OTTO Primer 1105
4. Fabricant : Hermann Otto GmbH
Krankenhausstraße 14
83413 Fridolfing
5. Mandataire : -
6. Système d'évaluation de la constance des performances : 3 plus 3
7. Norme harmonisée : EN 15651 - 1 : 2012-12
8. Organisme notifié : En tant que laboratoire de contrôle notifié, le SKZ Tecona (NB n° 1213) a procédé aux premiers contrôles, selon le système 3, et a délivré le certificat de contrôle.
9. Caractéristiques essentielles :

Caractéristique essentielle	Performance	Spécification technique harmonisée
1-1 Réaction au feu	E	EN 15651 - 1 : 2012-12
1-2 Dégagement de substances chimiques nuisant à la santé et/ou l'environnement	NPD	
Étanchéité à l'eau et à l'air		
1-3 Stabilité	≤ 3 mm	
1-4 Perte de volume	≤ 25 %	
1-9 Résistance à l'étirement, c-à-d. allongement sous contrainte après immersion dans l'eau (par 23°C)	≥ 25 %	
1-19 Durabilité - adhérence/résistance à l'allongement par une température constante	NF	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Fridolfing, le 18.01.2024



Nikolaus Auer
Responsable du service
de développement



Frank Bechmann
Ingénieur chimiste diplômé
Responsable développement PU/STP et développement industriel

[fr]

NF = no failure/validé

NPD = no performance determined/performance non-déterminée

Note explicative relative à la numérotation des caractéristiques essentielles

Les premières chiffres devant le trait d'union fait référence à la partie correspondante de la norme EN 15651 pour laquelle la performance est déclarée (p.ex. « 1-3 » fait référence à la performance déclarée selon DIN EN 15651-partie 1 pour la « stabilité »). Dans le cas où différentes parties de la norme DIN EN 15651 indiquent le seuil identique pour la même caractéristique essentielle, les numéros des parties correspondantes de la série de normes DIN EN 15651 sont listés en amont du tiret et séparés par une barre oblique (p.ex. « 1/2/3-3 = stabilité : ≤ 3 mm »).

Le numéro en aval du tiret fait référence à la caractéristique essentielle correspondante et y est spécifiquement attribué.